

On attendait "l'événement" depuis plusieurs semaines, il a finalement eu lieu aujourd'hui : une enquête a été ouverte par la Cour de justice de la République pour « complicité de faux » et « détournements de biens publics » dans l'affaire qui opposait Bernard Tapie au Crédit Lyonnais. L'ancienne Ministre de l'Economie, Christine Lagarde, est directement mise en cause.

Le 22 mars 2011, je dénonçais déjà dans l'hémicycle, lors de mon [intervention pour la motion de rejet de la proposition de loi relative à l'organisation du championnat d'Europe de football 2016](#), la scandaleuse décision qui a permis de porter en 2007 l'affaire devant un tribunal d'arbitrage au détriment de la justice de la République, alors que jamais cette procédure n'avait été utilisée lorsqu'un conflit opposait une personne privée à l'Etat !!! Christine Lagarde, alors Ministre de l'Economie, avait été plus que favorable au recours à l'arbitrage grâce auquel Bernard Tapie a gagné face à l'Etat, et a empoché la somme de... 390 millions d'euros !!!

Cette référence à l'affaire Tapie n'était pas anodine, et certainement pas en décalage avec le contexte de mon intervention... [L'article 3 de la loi UEFA](#) prévoit en effet la possibilité de recourir à « l'arbitrage » pour tous les contrats conclus pour l'organisation de l'Euro 2016 en lien avec la construction ou la rénovation des enceintes sportives et des équipements connexes permettant le fonctionnement de celles-ci, ainsi qu'avec l'organisation et le déroulement de l'événement. Pourtant, dès février 2011, la Cour des Comptes considérait déjà cette procédure comme... non-conforme à la loi !!! Où est la logique du gouvernement et du Président de la République ??? Il n'y en a aucune, si ce n'est que dans l'affaire Tapie, Christine Lagarde est soupçonnée d'avoir été au courant de la partialité de certains juges arbitres... sans qu'elle n'exerce le moindre recours contre cet arbitrage controversé ! En clair, il s'agirait d'une honteuse manoeuvre destinée à détourner de l'argent public au profit de l'homme d'affaires...

Alors à l'échelle du championnat d'Europe de football 2016, imaginez le résultat si les éventuels conflits sont systématiquement présentés devant le tribunal d'arbitrage... Mais où va-t-on ?!!!

Sinon, pour information, le chèque accordé par la France pour lutter contre la famine en Somalie est... 13 fois inférieur au montant du chèque accordée par Christine Lagarde à Bernard Tapie !!!